20220003

COMMUNE DE VAL-MONT

SEANCE DU 19 MARS 2022 A 09 HEURES

RECETTES..387 126.68 €

Excédent..... **114 342.68 €**

RESULTAT DU VOTE : 13 POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION

Convocation : 14/03/2022 PRESIDENT : CARRIER Daniel, Maire -SECRETAIRE DE SEANCE : BOBEAU M.

Ont participé au vote : BENE M. BOBEAU M. CARRIER D.DA COSTA S.de LAURISTON – COURBIER I. DEMARTINECOURT B . FICHOT L . GOUOT C. LENOBLE B. MANIERE M. POTIRON D.

Absents : CHAPELOTTE Michaël. Excusé. LAISNE C. MOUTARD D. Représentés. PEREZ-CHAPELOTTE V.

09- SIGNATURE CHARTE STRATEGIE DEPARTEMENTALE DE L'EAU

Le Maire donne lecture d'un courrier de Monsieur le Président du Conseil Départemental de la Côte d'Or.
Monsieur le Président souligne la nécessité de répondre au défi climatique et ses conséquences, en particulier sur la ressource en eau.

Le département de la Côte d'Or a adopté une charte d'engagement pour une stratégie départementale de l'eau.

Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL :

- ACCEPTE la signature de cette charte d'engagement pour garantir un accès perenne à l'eau pour tous, préserver la qualité des milieux et partager la connaissance pour agir efficacement.

- AUTORISE le Maire à signer la charte.

RESULTAT DU VOTE : 13 POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION

SEANCE DU 19 MARS 2022 A 09 HEURES

Convocation : 14/03/2022 PRESIDENT : CARRIER Daniel, Maire -SECRETAIRE DE SEANCE : BOBEAU M.

Ont participé au vote : BENE M. BOBEAU M.CARRIER D.DA COSTA S.de LAURISTON – COURBIER I. DEMARTINECOURT B . FICHOT L . GOUOT C. LENOBLE B. MANIERE M. POTIRON D.

Absents : CHAPELOTTE Michaël. Excusé. LAISNE C. MOUTARD D. Représentés. PEREZ-CHAPELOTTE V.

10- VOTE DE SUBVENTIONS

Le Conseil Municipal décide de voter les suventions suivantes :
- 100.00 € à l' EHPAD pour participer à l'achat d' une borne musicale ;
- 120.00 € au Collège Lazare CARNOT de Nolay pour participer à des sorties scolaires pour 6 élèves de Val-Mont. Soit 20 € par élève.

Les dépenses seront inscrites au compte 6574 section de fonctionnement, de la comptabilité communale de l'exercice 2022.

COMMUNE DE VAL-MONT

SEANCE DU 19 MARS 2022 A 09 HEURES

RESULTAT DU VOTE : 13 POURS 0 CONTRE 0 ABSTENTION

Convocation : 14/03/2022 PRESIDENT : CARRIER Daniel, Maire -SECRETAIRE DE SEANCE : BOBEAU M.

Ont participé au vote : BENE M. BOBEAU M. CARRIER D.DA COSTA S.de LAURISTON – COURBIER I. DEMARTINECOURT B . FICHOT L . GOUOT C. LENOBLE B. MANIERE M. POTIRON D.

Absents : CHAPELOTTE Michaël. Excusé. LAISNE C. MOUTARD D. Représentés. PEREZ-CHAPELOTTE V.

11- RESTAURATION DU PATRIMOINE HISTORIQUE

Le Maire informe le Conseil municipal que l'Association l'Atelier du Bon Secours a procédé à ses frais à l'installation d'un vitrail à La Chapelle du Bon Secours. Seuls les frais de menuiserie seront pris en charge par la commune.
Le conseil accepte le devis de la Menuiserie Bretin de Nolay pour un montant de 220.84 € HT.
D'autre part l'Association l'Atelier du Bon Secours propose de monter des dossiers de demandes de subventions ainsi que l'ouverture d'une souscription à la Fondation du Patrimoine en partenariat avec la commune pour les travaux suivan

- **Eglise d'Ivry en Montagne** : Reprise de plâtres dégradés
  Installation d'une grille
  Travaux dans la sacristie
  Restauration de la chapelle y compris aération des combles

- **Eglise de Jours en Vaux** : Achat et installation d'une grille
  Plafond de la sacristie et repiquage du toit
  Restauration de 9 tableaux

- **La Chapelle** : Vitrail sud avec pose
  Carrelage de la sacristie

Les travaux sont estimés à un montant de 50 000 € environ. La part de la commune sera de 20 %, le reste provenant des financeurs.
Les travaux pourraient débuter en mars 2023. Le Conseil Municipal est favorable à ce projet sur le principe.

RESULTAT DU VOTE : 13 POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION